

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le 
ID : 027-200066405-20241104-CC_RH_155_2024-DE

Evolution du SDOMODE:

- compétence collective
- PRECOVAL
- principaux dossiers stratégiques

1. Transfert de la compétence collecte vers le SDOMODE, qui devient le PRECOVAL



1.2 Missions assurées par le SDOMODE et compétences affiliées

Activités réalisées par le SDOMODE	Compétence affiliée
Exploitation du CETRAVAL, du centre de tri, des plateformes multifilières, des quais de transfert	Traitement
Exploitation des quais de transfert	Collecte ou traitement (71% des syndicats de traitement en France)
Prévention des déchets	Collecte ou traitement (59% des syndicats de traitement en France)
Gestion des bas de quais de déchèteries	Collecte ou traitement (52% des syndicats de traitement en France)
Gestion des hauts de quais de déchèteries	Collecte ou traitement (31% des syndicats de traitement en France)
Ramassage en apport volontaire	Collecte ou traitement (30% des syndicats de traitement en France) <i>Parc de colonnes transféré par les CC adhérentes en 2021</i>
Ressourcerie	Collecte (dérogation obtenue par le SDOMODE en 2019)
Collecte des papiers de bureaux et archives	Collecte (dérogation obtenue par le SDOMODE en 2022)
Collecte des déchets alimentaires	Collecte (dérogation obtenue par le SDOMODE en 2023)

1.3 Evolution du syndicat

A l'issue de l'étude de faisabilité, le Comité Syndical a voté, le 21 décembre 2023, en faveur de l'évolution SDOMODE, vers un syndicat « à la carte ».

Hormis la compétence obligatoire « Traitement », les CC adhérentes ont également la possibilité de confier la compétence optionnelle « Collecte » au syndicat.

SDOMODE, signifiant Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure reflète la priorité donnée à un syndicat de traitement à la fin des années 1990 : détruire les ordures ménagères.

Il ne représente cependant plus les missions portées aujourd'hui par le syndicat : actions de prévention, collectes et diversification des filières de traitement et de valorisation: réemploi, recyclage, compostage, valorisation énergétique, etc.

- **Le 1^{er} janvier 2025, le SDOMODE devient le PRECOVAL :** Syndicat de **prévention**, **collecte** et de **valorisation** des déchets, sur l'ouest de l'Eure.



1.4 Périmètre concerné

EPCI	Compétences confiées au SDOMODE	Echéance	Commentaires
Intercom Bernay Terres de Normandie CC Pont-Audemer Val de Risle CC Roumois Seine CC Lieuvin Pays d'Auge	« Collecte » Et « Traitement »	01/01/2025 <i>voire</i> 01/01/2026	EPCI adhérents au syndicat pour la totalité de leur territoire. Habitude d'entente et de partages réguliers de retours d'expériences, coordonnée par le SDOMODE. Mise en place d'une TEOMI, entre 2024 et 2026. 152 014 hab (population totale 2024)
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	« Traitement » sur le secteur eurois.	01/01/2025	EPCI partagé entre le 14 et le 27. L'EPCI souhaite que toutes les actions de communication et de prévention soient confiées au SDOMODE pour le secteur eurois. Pop totale 2024 : 11 767 hab.
Interco Normandie Sud Eure	Sortie du SDOMODE	01/01/2025	L'ex-CC Rugles (7 660 hab. pop totale 2024) représente seulement 20% de son territoire. L'INSE rencontre aujourd'hui des difficultés pour homogénéiser ses services liés aux déchets (pratiques et communication).



1.6 Répartition des missions par compétence

Compétence obligatoire « Traitement »

- ✓ Ensemble des filières de tri, traitement, recyclage et valorisation matière (ordures ménagères, collectes sélectives, tous les flux issus des déchèteries)
- ✓ Exploitation du Cetraval, des Plateformes multifilières, du centre de tri de Pont-Audemer, des quais de transfert et de la Ressourcerie.
- ✓ Gestion des déchèteries (haut et bas de quais).
- ✓ Acquisition, entretien, maintenance et renouvellement des points d'apport volontaire. Vidage des colonnes et transfert vers les sites de tri et de valorisation. L'ensemble des flux valorisables ramassés en apport volontaire est concerné : verre, fibreux (papiers et cartonnets), tri sélectif (emballages hors fibreux), *ordures ménagères** et déchets alimentaires (biodéchets).
- ✓ Etudes et recherche de développement d'activités visant à réduire la production de déchets ultimes et à optimiser les filières de valorisation.
- ✓ Actions de prévention, de communication et animations, visant à réduire la production de déchets et à améliorer le tri, ainsi que les différentes formes de valorisation : réemploi, compostage individuel et partagé, recyclage, etc.

**compétence actuelle des EPCI adhérents.*

1.6 Répartition des missions par compétence

Compétence optionnelle « Collecte »

- ✓ **Collectes en porte à porte, pour l'ensemble des flux** : ordures ménagères, tri sélectif (emballages hors fibreux), papiers de bureau et archives (administrations et entreprises), déchets alimentaires auprès des gros producteurs (publics et privés).
- ✓ **Mise en œuvre de la tarification incitative sur les EPCI adhérents intéressés**. Fourniture des contenants, identification du nombre de levées par bac, préparation de la facturation de la TEOMI.
- ✓ **Préparation de la facturation de la TEOMI**.
- ✓ **Mise en place de collectes spécifiques** : déchets issus des marchés, gros producteurs dont les déchets sont assimilés aux ordures ménagères.
- ✓ **Application d'une Redevance Spéciale Incitative pour les gros producteurs de déchets**.

2. Collecte et valorisation des déchets alimentaires



2.1 Collecte des déchets alimentaires

Collecte, en régie directe et en apport volontaire, des déchets alimentaires sur l'ensemble de son territoire.

- **Objectif: 500 points d'apport volontaire environ, équipés d'une caisse palette ou d'un bac 2 roues, intégré à un abri étanche. Environ 400 emplacements validés à ce jour.**

Mise en place complémentaire d'une collecte en porte à porte réservée aux gros producteurs assimilés aux collectivités :

- Cantines scolaires (écoles primaires, collèges, lycées) et établissements de soins (EHPAD, hôpital), métiers de bouche, restaurants, etc. Contenants: caisse palette ou bac 2 roues, selon le gisement et le circuit de collecte.
- *Seuls les secteurs ayant transféré la compétence collecte sont concernés.*

Objectif: 4 000 tonnes/an d'ici 3 ans.



2.2 Valorisation des déchets alimentaires

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 027-200066405-20241104-CC_RH_155_2024-DE

Mise en place d'une unité de déconditionnement et hygiénisation des déchets alimentaires au CETRAVAL.

- Installation en cours, objectif de mise en service: novembre 2024.
- Vente de la pulpe à 3 méthaniseurs partenaires : Priorité donnée à la qualité exemplaire de pulpe, sans plastique, issue des étapes de déconditionnement et d'hygiénisation.



Exemple similaire de déconditionneur



Construction de l'unité au Cetraval

2.3 Développement du compostage

En complément de la filière de collecte et valorisation des déchets alimentaires, le SDCAOBE poursuit le développement du compostage.

- Vente de **composteurs individuels: 40€;**
- Création d'**aires de compostage partagé;**
- Mise en place de **zones de tri pour les cimetières:** aire de compostage, associée à un bac de tri sélectif, un bac de réemploi et des panneaux de communication.



Zone de tri pour les cimetières



Aire de compostage partagé

2.3 Développement du compostage

Exemples d'outils d'animations : jeux de tri, etc.

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 027-200066405-20241104-CC_RH_155_2024-DE



3. Autres dossiers stratégiques



3.1 Accompagnement des gros producteurs

Mise en place de la tarification incitative, accompagnée d'un programme de sensibilisation et de la mise en place de nouvelles filières de tri et valorisation adaptées aux gros producteurs (restes alimentaires, produits et matériaux de construction, polystyrène, etc.).

Selon les territoires, les gros producteurs représentent entre 10 et 20% des Déchets Ménagers et Assimilés.

➤ ***Accompagnement des gros producteurs: à partir de mai 2024 par le service de Développement Commercial du SDOMODE***



***Exemple de gros producteur:
11m³, soit environ 3 tonnes d'OM/semaine.***

3.2 Mise en place de la filière polystyrène

Installation d'une presse au centre de tri. *Déplacement envisagé sur d'autres sites.*

Objectif: octobre 2024.

Collecte en déchèteries et sur les marchés.

Polystyrènes concernés : expansé, extrudé, alimentaire ou non.



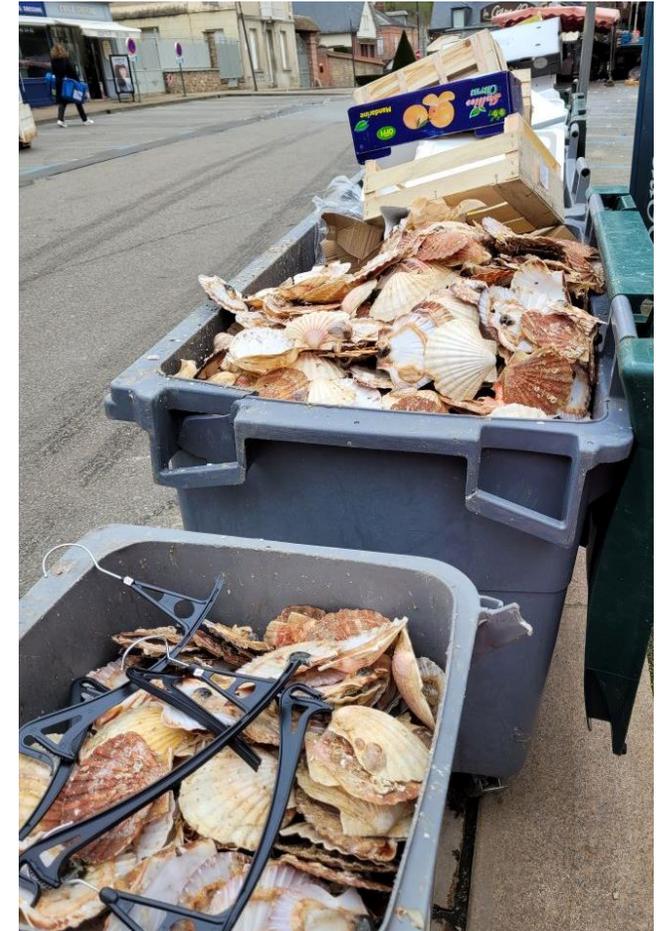
3.3 Marchés hebdomadaires « zéro déchet »

Mise en place de **points de tri et de collecte en vue d'une valorisation, en régie directe** : polystyrène, caquettes en bois, cartons, restes alimentaires, coquilles Saint-Jacques, etc.

Installation d'un stand de communication, à l'attention des commerçants et des administrés.

Nécessité d'exemplarité dans le cadre de la TEOMI.

➤ **Objectif de mise en place: début d'année 2025.**



Exemple de marché: 2 à 3 tonnes d'OM/semaine et projet de véhicule de collecte

3.3 Marchés hebdomadaires « zéro déchet »

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

S²LOW

ID : 027-200066405-20241104-CC_RH_155_2024-DE

PrécoVAN, le camion d'animation :
Attirer et diffuser de la communication en continue



Les vélos blenders permettront d'attirer le public et d'amorcer le contact.



PrécoVAN, le camion d'animation :

Attirer et diffuser de la communication en continue

La Valo fortune :



Public : tout public
Lieux : intérieur, extérieur
Objectif : La Valo fortune permet de connaître la culture des déchets des usagers de tout âge de façon ludique.

Le basket tri



Public : tout public
Lieux : extérieur/intérieur
Objectif : Permettre aux usagers de renforcer leurs connaissances sur le tri de façon dynamique et sportive.




Un écran diffusera des vidéos de sensibilisation en continues

« Des jeux et des animations seront proposés. Même le camion servira de table de jeux. »

L'aimant'ri,



Public : tout public
Lieux : extérieur
Objectif : permettre de sensibiliser les usagers avec un minimum de matériel de façon ludique et originale.

3.4 Exploitation de la Ressourcerie

Actuellement, le SDOMODE assure la maîtrise d'ouvrage de la Ressourcerie, la gestion de la régie de recette, la communication, le lien avec les autres acteurs de l'ESS, ainsi que la mise en place d'évènements et d'animations.

L'exploitation de la Ressourcerie a été confiée à l'association PAREC. *Ce marché de prestation de service s'achève le 31 mars 2025.*

3 pistes sont actuellement étudiées: poursuivre le partenariat avec PAREC, confier l'exploitation du site à un autre acteur de l'Economie Sociale et Solidaire ou la gestion complète du site en régie directe.

Dans le cadre de ce dernier scénario, la création d'un chantier d'insertion par le SDOMODE est notamment envisagée.

- **La qualité du service proposé aux clients de la Ressourcerie et l'accompagnement des salariés seront prioritairement pris en compte dans le choix du scénario retenu.**



3.4 Exploitation de la Ressourcerie

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le 
ID : 027-200066405-20241104-CC_RH_155_2024-DE

Développement des ateliers, évènements et partenariats avec d'autres acteurs locaux de l'ESS.



Initiation à l'art du Furoshiki
pour des emballages Zéro déchet !

gratuit !
Pour l'un de vos achats à la Ressourcerie

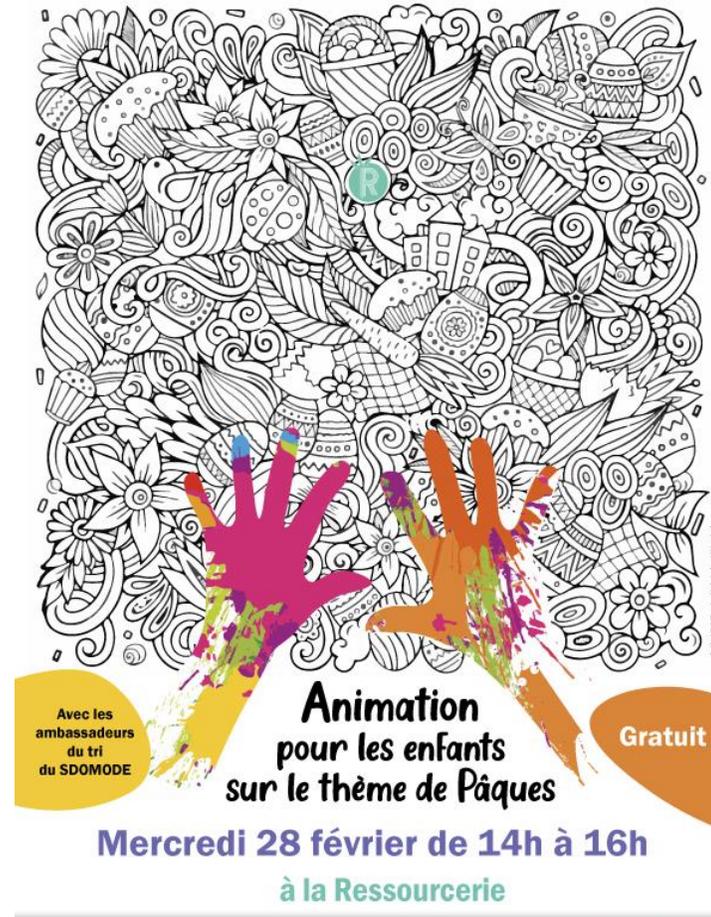
Réemploi et recyclage des tissus

13 décembre à la Ressourcerie
de 14h à 17h
avec les ambassadeurs du tri

 35 bis Route de Rouen
27300 Menneval

 La Ressourcerie du Sdomode



Avec les ambassadeurs du tri du SDOMODE

Animation pour les enfants sur le thème de Pâques

Gratuit

Mercredi 28 février de 14h à 16h à la Ressourcerie

 35 bis Route de Rouen
27300 Menneval

 La Ressourcerie du Sdomode



Atelier enfant Plante ta graine !

Mercredi 27 mars

Les ambassadeurs du tri accueillent vos enfants pour une nouvelle animation printanière !

De 14h à 16h à la Ressourcerie du SDOMODE

 35 bis Route de Rouen. 27300 Menneval

3.4 Exploitation de la Ressourcerie

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le 
ID : 027-200066405-20241104-CC_RH_155_2024-DE

Développement des ateliers, évènementiels et partenariats avec d'autres acteurs locaux de l'ESS.



Atelier d'auto-réparation de vélo organisé par l'association **La Rislecyclette**
En partenariat avec la **Ressourcerie**

à la Ressourcerie du SDOMODE
Le samedi 27 avril de 13h à 17h
Le samedi 25 mai
Le samedi 29 juin

35 bis Route de Rouen. 27300 Menneval



Vente culturelle

Mardi 11 juin
10h-12h30, 14h-19h
à la Ressourcerie

En partenariat avec le **Conservatoire de Bernay**

35 bis Route de Rouen. 27300 Menneval



Exposition
Les emballages, la sobriété avant le recyclage #SERD23

Les emballages dévoilent leurs dessous!

du 18 au 26 nov. 2023
à la Ressourcerie du SDOMODE

35 bis Route de Rouen
27300 Menneval



La Semaine Européenne de la réduction des déchets



3.5 Création d'un parc photovoltaïque au CETRAVAL

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 027-200066405-20241104-CC_RH_155_2024-DE



Autoconsommation :

- Installation de panneaux sur **1200m2 en toiture** de l'unité de déconditionnement des biodéchets.
- Mise en place complémentaire **sur l'ancien casier de stockage** situé à proximité.
- **Objectif: 4^{ème} trimestre 2024.**



Zone d'accueil casier VII

Bâtiment biodéchets

Injection dans le réseau électrique:

- **Projet d'une superficie de 7 hectares, faisant suite au reprofilage des anciens casiers.**
- Création d'une SAS « Transition euroise du Cetraval » (SIPEnR 51%, SDOMODE 25%, SIEGE 24%).
- Projet dépendant de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie). **Objectif : 2025, voire 2026.**





Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 027-200066405-20241104-CC_RH_155_2024-DE



• LES AVANTAGES SOCIAUX



- Ticket Restaurant d'une valeur de 8€ par journée complète travaillée contribution de 60% de l'employeur soit un reste à charge pour le salarié de **3,20€**

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 027-200066405-20241104-CC_RH_155_2024-DE



- Prévoyance Garantie Maintien de salaire, marché actuel prend fin le 31 décembre 2024. Actuellement la participation mensuelle versée aux adhérents est de **10€/mois**



- Mutuelle la convention de 6 ans prend également fin au 31 décembre 2024. Un nouveau contrat sera mis en place en 2025. La participation actuelle est de **11€/mois/adhèrent au contrat dans la limite de 4**



- Comité d'œuvres sociales le SDOMODE adhère pour l'ensemble de ses salariés permanents à l'organisme Plurélya au niveau 4 (maxi = 5) soit **249€/an**



- Le personnel à temps plein 35h00 – Bénéficie d'ARTT sur l'ensemble des postes :
ADT 36h sur 4,5 jours avec 4,5 jours de repos
Postes d'encadrement et/ou administratif 40h avec 27 jours de repos ou 36h (4,5 jours) 4,5 jours de repos

***Merci pour votre
attention.***